



Imhof Daniel  
Chemin des Etalons 2  
1898 St-Gingolph



## COPIE

Entreprise N° : 33194/19939

Sion, le 8 novembre 2018

## RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : 18-VS-50438

V 1



N° d'échantillon : 18-122088

### CONTEXTE

But du contrôle : Autocontrôle / Eau potable / Service des eaux de St-Gingolph  
Prélèvement du : 29.10.2018 à 10h00 Date arrivée : 30.10.2018  
Effectué par : Imhof Daniel, Monsieur Daniel IMHOF, Fontainier

### DESCRIPTION

Dénomination spécifique : Eau de boisson dans le réseau de distribution  
Secteur : 865 - 01 ST-GINGOLPH  
Lieu de prélèvement : 13 - Fontaine publique Place de la gare X : 551 329 Y : 138 061

### RÉSULTATS D'ANALYSES

#### VS-Chimie

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
VS-0300-MOP	Conductivité électrique 20 °C	334 µS/cm		
VS-0301-MOP	pH mesuré au laboratoire	8.2	M : 6.8 - 8.2	
VS-0304-MOP	Dureté totale	18.3 °F		
VS-0305-MOP	Dureté carbonatée	12.9 °F		
VS-0306-MOP	Calcium	60.5 mg/L		
VS-0397-MOP	Ammonium	<0.05 mg/L	max. 0.10	Conforme
VS-0310-MOP	Chlorure	2.35 mg/L	max. 250.00	Conforme
VS-0311-MOP	Sulfate	51.84 mg/L	max. 250.00	Conforme
VS-0392-MOP	Nitrite	<0.01 mg/L	max. 0.10	Conforme
VS-0313-MOP	Nitrates	2.39 mg/L	max. 40.00	Conforme
VS-0323-MOP	Oxydabilité (consommation en KMnO4)	1.34 mg/L		
VS-0354-MOP	Magnésium	8.00 mg/L		
VS-0355-MOP	Sodium	2.19 mg/L	max. 200.00	Conforme
VS-0356-MOP	Potassium	0.34 mg/L		
VS-0556-MOP	Turbidité	<0.2 UT/F	max. 1.0	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale  
M: Valeur directive



Pour les paramètres analysés, l'échantillon prélevé est conforme aux exigences de l'Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessible au public (RS 817.022.11).

---

Remarque:

Il s'agit d'une eau potable dont la teneur en sulfate est supérieure à la valeur d'expérience de 50 mg/L établie dans le guide des Bonnes pratiques destinés aux distributeurs d'eau potable (valeur maximale: 250 mg/L).

---

ÉMOLUMENTS

317.90 CHF (Montant HT)

REMARQUE

Le présent rapport d'analyse ne concerne que le ou les échantillon(s) soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées, ainsi que les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

Dr Christian Abbet  
Chimiste cantonal adjoint  
Ce rapport a été produit par voie électronique et est valable sans signature

Original à : Service des eaux de St-Gingolph, Rue de la Colombière 1, 1898 St-Gingolph

